



Course écomobile de Bourg-en-Bresse Règlement

Septembre 2019

Inscription

Les inscriptions se font en ligne ou au stand de la course au plus tard à 14h30. L'inscription est gratuite. Elle se fait par équipe de deux personnes. Un des concurrents doit être majeur. Les inscriptions sont reçues par ordre chronologique et limitées à 30 équipes.

Chaque équipe indique un lieu de résidence ou un lieu de travail qu'elle choisit librement de représenter.

Parcours

Les équipes concurrentes sont réparties sur trois parcours à raison d'un maximum de dix équipes par parcours. Les inscriptions sur chaque parcours sont reçues par ordre chronologique.

Un temps de référence est annoncé pour chaque parcours : c'est le temps moyen estimé par les organisateurs de la course pour un trajet sans voiture personnelle.

Moyens de transport

Sont autorisés

- tout moyen de transport non motorisé, par exemple : marche, roller, trottinette, vélo
- les vélos à assistance électrique
- les véhicules motorisés à condition que leur trajet ne soit pas provoqué ou allongé du fait de la course, par exemple : train, autobus, autocar, covoiturage, autostop
- les transports publics : transports urbains, transports à la demande, transports départementaux

Sont interdits

- les véhicules motorisés conduits par un des équipiers
- les véhicules motorisés privés se déplaçant à la demande des équipiers, par exemple taxi, VTC, covoiturage familial ou amical
- les véhicules motorisés privés allongeant leur trajet à la demande des équipiers, par exemple un détour dans le cas de l'autostop

Il est interdit de faire la totalité du parcours avec un seul mode de transport

Prêt de vélos

La Communauté d'agglomération met gratuitement des vélos à disposition des concurrents dans la limite des disponibilités. Les concurrents gèrent par eux-mêmes l'emprunt et la restitution des vélos.

Transports publics

Les concurrents bénéficient de la gratuité sur les transports publics utilisables sur les parcours et aux horaires de la course. Ils gèrent par eux-mêmes leur réservation des transports à la demande.

Rencontre préparatoire

Les concurrents se présentent au stand de la course trente minutes au moins avant leur départ pour rencontrer les responsables de leur parcours et recevoir ...

- leurs gilets de sécurité,
- le plan de leur parcours
- leur feuille de route
- le numéro d'appel d'urgence
- ... et pour demander / recevoir tout conseil utile

Départ

Le départ se fait au stand de la course au moment choisi par les concurrents entre 13h et 15h. L'heure de départ est inscrite sur la feuille de route

Étapes

Chaque parcours inclut deux étapes localisées chez des partenaires de la course. Le passage aux étapes se fait dans n'importe quel ordre et l'itinéraire entre les étapes est libre. Le passage aux étapes est validé par un tampon du partenaire sur la feuille de route. Les deux membres de l'équipe doivent être présents.

Feuille de route

Les concurrents décrivent le détail de leur parcours sur leur feuille de route : modes de transport d'un point à un autre (points localisés sur la carte au verso de la feuille de route), nombre de personnes à bord des véhicules empruntés

Assistance

L'organisateur de la course met un numéro de téléphone à disposition des équipes qui rencontreraient une difficulté et assure leur retour à Bourg en cas de nécessité, sans toutefois garantir un horaire.

Arrivée

Les concurrents reviennent au stand de la course et se présentent aux responsables de leur parcours. Ces derniers notent l'heure d'arrivée. Les deux membres de l'équipe doivent être présents. Une équipe arrivée après 17h est disqualifiée.

Les deux concurrents et les responsables du parcours examinent ensemble la feuille de route et complètent les informations manquantes ou insuffisantes

Les organisateurs de la course analysent toutes les feuilles de routes et présentent une synthèse au jury.

Jury

Le jury se réunit de 17h à 17h30. Il est composé de trois personnes représentant des partenaires de la course. Une des personnes responsables de la course participe au jury. Si un vote est nécessaire, elle n'y prend pas part.

Le jury peut entendre une ou plusieurs des personnes responsables des parcours

Résultats

Sur la base de l'analyse des feuilles de route, le jury délibère et attribue les trois prix mis en jeu

Le prix du climat est réservé aux équipes qui représentent un lieu d'études supérieures (défi inter-université). Il va à l'équipe la moins émettrice en CO² par personne. L'estimation est faite pour chaque section du parcours à partir du nombre de kilomètres parcourus, multiplié par un coefficient forfaitaire spécifique au

mode de transport utilisé et divisé par le nombre d'occupants du véhicule. L'émission totale pour chacun des coéquipiers est rapportée à l'émission d'une voiture en solo pour le même parcours.

Le prix de la transition est réservé aux équipes qui représentent un lieu de résidence (défi inter-village). Il va à l'équipe la plus diverse (ex : jeune / vieux, valide / invalide) à condition qu'elle ait effectué son parcours dans un temps inférieur à 110% du temps de référence.

Le prix de la rapidité n'est réservé à aucune catégorie particulière de concurrents. Il va à l'équipe qui a fait le meilleur temps en proportion du temps de référence de son parcours.

Le jury est souverain pour classer les équipes et pour les départager en cas d'égalité.

Les résultats sont annoncés à 17h30 sur place et publiés en ligne.

Récompenses

Une récompense est remise par le jury pour chacun des trois prix. Une même équipe peut recevoir plusieurs récompenses si elle gagne plusieurs prix.

Les récompenses sont données par les partenaires de la course. Leur valeur est modeste.

Communication

Les concurrents acceptent de contribuer à la couverture médiatique de la course. Dans cette perspective, ils s'engagent à répondre aux éventuelles questions des médias et à accepter la diffusion de leur image.

Contrôles

Des contrôles sont effectués de façon aléatoire durant la course. Les concurrents utilisant un moyen de transport non autorisé sont (1) disqualifiés, (2) interdits lors des prochaines éditions de la course et (3) la honte les empêchera de se regarder dans la glace pendant six mois.

Responsabilités

Dans le cadre de la course, les concurrents sont entièrement responsables de leurs trajets, y compris en cas d'autostop. Il est rappelé que l'assurance obligatoire des véhicules inclut les dommages aux tiers, ce qui inclut les autostoppeurs.

L'organisateur de la course est assuré pour sa responsabilité civile.

Annulation

L'organisateur est susceptible d'annuler la course en cas de force majeure et en particulier si les prévisions météo sont par trop défavorable. Dans ce cas, les concurrents inscrits seront avertis par courriel et/ou par texto au plus tard 24h avant le départ. Aucune indemnité ne leur sera due.